

master

Psychologie, Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale (PICCS)

*Parcours Approche clinique et sociale
face aux violences et discriminations (VIDI)*

- **DIPLÔME NATIONAL**
- **DURÉE DE LA FORMATION : 2 ANS**
- **LIEU DE FORMATION : CLERMONT-FERRAND**

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations, prendre en charge les personnes qui en sont la cible : Intérêt d'une approche clinique et sociale



En France, 18% de la population déclare avoir subi au moins une discrimination (sexisme, homophobie, racisme, liée à l'état de santé ou au handicap, liée à la religion ou liée aux origines, ...) au cours des cinq dernières années (Observatoire des Inégalités, 2023).

Un candidat au nom français a près de 50 % de chances supplémentaires d'être rappelé par un employeur par rapport à un candidat au nom maghrébin. Les personnes en situation de handicap sont 29% à subir des privations matérielles. Une femme sur trois est ou sera victime de violences conjugales, ou victime d'une forme de violence physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans, et une femme sur 2 est ou sera victime d'une ou plusieurs formes de harcèlement sexuel (Organisation Mondiale de la Santé, 2024). Dès lors, il est presque certain que les psychologues avec orientation clinique auront au cours de leur carrière à prendre en charge dans une approche individuelle un-e patient-e et/ou son entourage (enfants, ...) qui aura souffert de VSS-D (Violences Sexistes et Sexuelles et

Discriminations) ou une personne qui aura perpétré ces VSS-D. Des prises en charge collectives basées sur des compétences en psychologie sociale ont également toute leur place pour lutter contre les VSS-D. En effet, les compétences en psychologie sociale permettent de concevoir et piloter des dispositifs pour lutter contre les VSS-D. Les entreprises et organismes sont de plus en plus encouragés, voire obligés, de proposer de tels dispositifs, notamment pour tendre vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes. Par exemple, suite au Grenelle contre les violences conjugales, les organismes et entreprises qui souhaitent être labellisés Egalité professionnelle seront audités aussi sur la prise en compte des violences conjugales.

Le parcours VIDJ, « Approche Clinique et sociale face aux Violences et Discriminations », propose une spécialisation professionnelle en psychologie unique en France, adossée à la fois à la psychologie sociale et la psychologie clinique, qui permet d'acquérir une solide expertise, aussi bien au niveau individuel qu'au niveau collectif, dans la prise en charge des violences et des discriminations, avec un focus particulier sur les violences faites aux femmes..

Présentation

Le parcours de master VIDl s'inscrit dans le master PICCS « Psychologie, Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale » au côté des parcours ACTIE (Approche Clinique des Troubles cognitifs et sociocognitifs, des Inadaptations et de l'Exclusion) et PSIFORI (Psychologie, Ingénierie de la Formation, Orientation et Insertion) avec lesquels il partage une forte mutualisation, principalement en M1. En effet, le parcours VIDl propose une forte intégration des approches de psychologie clinique et de psychologie sociale, et permet aussi un renforcement de l'adossé à la recherche (Recherches en psychologie sociale et Cognitive R-PSCO) pour les deux années M1 et M2.

Le parcours VIDl permet de prétendre au titre de Psychologue qui, selon la loi n°85-872 du 25 juillet 1985 et ses décrets d'application, ne peut être délivré qu'aux étudiant-e-s titulaires d'une licence et d'un master mention Psychologie assorti d'un stage professionnel (« métiers du psychologue ») d'au minimum 500 heures. Il est ainsi exigé d'effectuer un cursus complet en psychologie pour prétendre à l'entrée dans ce parcours. Le parcours VIDl s'articule autour de deux objectifs généraux :

- Faire acquérir aux étudiant-e-s de solides connaissances théoriques et méthodologiques dans les divers champs de la psychologie leur permettant de mener une recherche appliquée ou fondamentale rigoureuse (élaboration de la problématique, analyse, traitement et discussion des données), que ce soit pour répondre à une demande de terrain ou à une question théorique ;
- Faire acquérir des savoir et savoir-faire liés à la pratique de la psychologie. Il s'agit de former des psychologues possédant des connaissances approfondies en psychologie sociale, cognitive et clinique-santé, qui adoptent une démarche scientifique, et qui maîtrisent toute une série de méthodes et d'outils relevant des techniques de la psychologie (questionnaires, entretiens, tests neuropsychologiques, épreuves de dépistage, outils de diagnostics, analyse de cas, ...). Les aspects de formation à et par la recherche sont omniprésents aux niveaux théoriques et méthodologiques avec des enseignant-e-s-Chercheur-euse-s, membres du LAPSCO, qui présentent les résultats des recherches les plus pertinentes et les plus actualisées en psychologie sociale, cognitive et clinique.

Le parcours de master VIDl est une formation aux métiers de psychologue et/ou aux métiers de la recherche en psychologie.

Les deux années de master comprennent plusieurs stages. Lors de la première année de master VIDl, les étudiant-e-s devront réaliser trois stages obligatoires : deux stages « psychologue » dans des organismes et un stage « recherche » au LAPSCO.

Ensuite, trois options leur seront proposées pour le stage de M2 qui durera 15 semaines :

- Un stage « métiers du psychologue » (dans un organisme),
- Un stage « métiers de la recherche » (dans un organisme de recherche), ou un stage mixte (stage « métiers du psychologue » et stage « métiers de la recherche »).

Spécificités du parcours VIDl

Le parcours VIDl propose une spécialisation professionnelle en psychologie unique en France, adossée à la fois à la psychologie sociale et à la psychologie clinique, qui permet d'acquérir une

solide expertise, aussi bien au niveau individuel qu'au niveau collectif, dans la prise en charge des violences et des discriminations, avec un focus particulier sur les violences faites aux femmes.

Les compétences en psychologie clinique proposées au sein de ce parcours permettent la prise en charge, dans une approche individuelle, d'une personne victime de violence et/ou de discrimination, de son entourage (enfants, ...), mais aussi de la personne ayant perpétré ces violences et/ou dis-

crimination. Des prises en charge collectives basées sur des compétences en psychologie sociale permettent de concevoir et piloter des dispositifs pour lutter contre les VSS-D (Violences Sexistes et Sexuelles et Discriminations).

Compétences visées

En proposant une approche holistique intégrant des connaissances de psychologie clinique et de psychologie sociale, ce parcours permet une prise en compte globale des facteurs (neuro)psychologiques et sociaux qui contribuent aux VSS-D.

Les diplômé-e-s du parcours VIDJ posséderont des compétences dans le domaine des VSS-D, incluant leurs origines et leurs conséquences, pour améliorer la prévention et le soutien aux victimes et permettant également des interventions auprès des auteurs.

Ces diplômé-e-s seront en mesure de :

- Conduire son activité de psychologue dans le respect de la déontologie et l'éthique professionnelle ;
- Concevoir et piloter des dispositifs d'intervention afin de modifier une situation individuelle ou collective de VSS-D ;
- Évaluer l'efficacité de dispositifs de lutte contre les VSS-D ;
- Prendre en charge psychologiquement de façon individuelle et efficiente une victime de VSS-D et son entourage ;
- Accompagner et soutenir psychologiquement une victime de VSS-D et son entourage ;
- Développer des prises en charge collective des victimes de VSS-D ;
- Développer des prises en charge collective des auteurs de VSS-D ;
- Réaliser un bilan psychologique ;
- Proposer des recommandations thérapeutiques adaptées ;
- Réaliser une analyse psychopathologique ;
- Mener un suivi psychothérapeutique, en aidant à la formulation de la demande par le-la patient-e, en construisant de façon collaborative le projet thérapeutique, en s'accordant sur les buts, les moyens et l'évaluation du processus thérapeutique ;
- Utiliser des tests de façon pertinente dans le cadre de bilans psychologiques et neuropsychologiques ;
- Analyser les besoins en formation et accompagner un projet professionnel ;
- Concevoir, utiliser et analyser des outils de mesures psychologiques ;
- Mener des entretiens ;
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique : utiliser les instruments et les techniques de mesure appropriés ; analyser des données expérimentales ; valider un modèle théorique ; apprécier les limites de validité d'un modèle ;
- Analyser une demande d'une personne ou d'un organisme et son contexte ;
- Utiliser une méthodologie scientifique pour répondre à une demande d'un organisme, d'une personne ;
- Inscrire son activité professionnelle dans le cadre des classifications internationales des troubles du comportement (CIM-10 et DSM-IV) ;
- Identifier, analyser et prendre en charge certains aspects problématiques du comportement cognitif et social humain dans son environnement ;
- Mettre en œuvre les outils scientifiques actuels nécessaires à la conduite d'un dépistage, d'un diagnostic, d'une évaluation complète et d'une prise en charge adaptée ;
- Travailler au sein d'équipes pluri-disciplinaires.

Programme

Les enseignements spécifiques au parcours VIDJ

Année master 1

UE 6C VIDJ : « les violences faites aux femmes : facteurs de risque et prévention »

- Approches cognitives clinique et neuropsychologique des facteurs de risques ;
- Approches sociales des facteurs de risques ;
- Stratégies de prévention.

UE 7C : VIDJ

- Discriminations

Année master 2

UE 3C- VIDJ 1 « interventions structurelles/ organisationnelles »

- Connaissance des séquelles des violences chez les femmes et leurs enfants ;
- Mise en situation d'écoutes dans le cadre de la cellule de lutte contre les VSS-D de l'UCA ;
- Projet tutoré : Conception de formations pour lutter contre les VSS-D pour les personnels UCA, les référent-e-s Égalité ;
- Intervention auprès des auteurs de VSS-D.

UE 4C- VIDJ Approfondissement 1

- TCC enfants / Gestion des émotions ;
- Stress Post-Traumatique ;
- La pratique du WISC-V dans l'examen psychologique ;
- Insertion / réhabilitation de publics particuliers.
- L'alliance thérapeutique ;

UE 7C- VIDJ 2 «Prises en charge des victimes»

- Prises en charge des victimes ;
- Mise en situation d'écoutes dans le cadre de la cellule de lutte contre les VSS-D de l'UCA ;
- Cycle de la violence et conséquences sociales, économiques ;
- Dévoilement ;
- Projet tutoré : Conception de formations pour lutter contre les VSS-D pour les personnels UCA, pour les référent-e-s Égalité ;
- VSS-D dans le monde, nouvelles formes de violence (réseaux).

UE 8C- VIDJ Approfondissement 2

- Accompagnement professionnel et bilan de compétences ;
- Les troubles de la personnalité ;
- Politiques publiques de formation/insertion.

Stages

210 h (6 semaines) de stage en M1 : 2 stages attendus de 3 semaines chacun, l'un dans un organisme permettant la mise en œuvre d'une approche psycho-sociale, l'autre dans un organisme permettant la mise en œuvre d'une approche psycho-clinique.

525 h (15 semaines) de stage en M2.

CONSULTER
LE PROGRAMME DÉTAILLÉ



Débouchés professionnels

Métier(s)

- Psychologue ;
- Chargé-e d'accueil, information et accompagnement des personnes victimes de VSS-D ;
- Chargé-e d'Égalité ;
- Chercheur-euse en sciences humaines et sociales.

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Services à la personne et à la collectivité.

- Association d'aide aux victimes de violences faites aux femmes et à leur entourage (enfants, ...) : ANEF, CIDFF, centre Gisèle Halimi, Maison des Femmes... ;
- CHU (particulièrement services de neuropsychologie suite aux lésions cérébrales des victimes ; service gynécologique ; service de périnatalité) ;
- Cabinets de psychologie (prise en charge individuelle des victimes de VSS-D, de leur entourage, des auteurs, ...) ;
- Services de ressources humaines
- Services de gestion des situations de travail ;
- Services d'aide sociale à l'enfance ;
- Centre pénitentiaire.

Insertion professionnelle

- Psychologue dans les entreprises (services gestion du personnel, risques psycho-sociaux, RH) ;
- Psychologue de la fonction publique territoriale (aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile, ...) ;
- Psychologue dans le secteur hospitalier (neuropsychologie, psychiatrie, gynécologie, ...) ;
- Psychologue dans le secteur associatif (Associations d'aide aux victimes de violence et discrimination, associations d'aide aux personnes en difficulté, ...) ;
- Psychologue dans des organismes publics de gestion des ressources humaines : mairies, conseils généraux, conseils régionaux, universités... ;
- Psychologue dans des cabinets de conseil ;
- Psychologue exerçant en profession libérale ;
- Psychologue dans des centres de bilan de compétences ;
- Chercheur-euse ou enseignant-e-chercheur-euse en psychologie.

Admission

Formation(s) requise(s)

Licence (de préférence de psychologie)

Modalités de candidature

- Candidature en M1

Capacités d'accueil

- 15

Modalités d'admission

- Candidature sur www.MonMaster.gouv.fr

Où nous trouver, où nous contacter ?

Université Clermont Auvergne
UFR Psychologie, Sciences Sociales
et Sciences de l'Éducation

34, avenue CARNOT
TSA 60401
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

Responsable du parcours VIDJ

Delphine MARTINOT
Delphine.martinot@uca.fr

Contacts

Université Clermont Auvergne

**UFR Psychologie, Sciences Sociales
et Sciences de l'Éducation**

34, avenue CARNOT

TSA 60401

63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél : + 33 (0) 4 73 40 61 42